



FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME JUNIORS ET CADETS

Critères de sélection



LIVRET 2016-2018

www.escrime.ca



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--------------------|---|
| INTRODUCTION | 2 |
|--------------------|---|

ORGANISATION ET OPÉRATION

| | |
|--|---|
| ➤ Comité consultatif de la haute performance (CHP) | 3 |
| ➤ Comité haute performance de ratification des sélections..... | 3 |
| ➤ Fédération canadienne d'escrime (FCE) - Bureau national..... | 3 |

PROCÉDÉS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

| | |
|---|---|
| ➤ CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA FCE..... | 4 |
| ➤ a) Admissibilité aux sélections | |
| b) Coupes nord-américaines et autres compétitions internationales non FIE | |
| c) Coupe du monde junior | |
| d) Stages d'entraînement obligatoires | |
| ➤ CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE | 8 |
| a) Aperçu | |
| b) Compétitions internationales de sélection de HP | |
| c) Grilles de points de haute performance | |

Note du traducteur : Pour la clarté du texte, dans le présent document, le masculin générique englobe le féminin.

Note : En cas de divergence entre les versions française et anglaise de ce document, la version anglaise prévaudra.



INTRODUCTION

On trouve dans le présent livret les principes généraux de sélection que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner l'équipe canadienne aux Championnats du monde cadet et junior de 2017 et 2018 et à d'autres projets juniors du programme de haute performance (PHP) pendant les saisons 2016 à 2018. Ces informations permettront aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leur programme annuel d'entraînement et de compétition pour la saison.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent livret, nous conseillons aux lecteurs de consulter la gérante de la haute performance de la FCE au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément relatif à la haute performance (HP).

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes au moment où ce document est publié, mais il se peut que les dates ou les événements soient modifiés, et c'est en fait parfois le cas. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions avant de faire vos arrangements définitifs de voyage. En outre, il en va de la responsabilité des athlètes (et de leurs entraîneurs personnels) de bien connaître le contenu du présent document

MODIFICATIONS AU PRÉSENT LIVRET

La FCE a fait tous les efforts possibles pour s'assurer que le contenu du présent livret demeurera exact pendant toute la durée de la saison. Cependant, au cas où des changements se produiraient, et en particulier en rapport avec les compétitions internationales de sélection, la gérante de la haute performance de la FCE (en consultation avec le comité de haute performance - CHP), se réserve le droit d'apporter au présent livret, à son entière discrétion, les modifications qui selon elle sont nécessaires pour assurer la sélection des meilleurs athlètes aux épreuves de chaque saison.

Toutes les modifications apportées à ce livret seront communiquées directement à tous les membres du programme de haute performance. La présente clause ne doit pas être utilisée pour justifier des modifications après une compétition ou des épreuves de sélection qui faisaient partie de la procédure interne de nomination des athlètes, à moins que ce ne soit relié à des circonstances exceptionnelles imprévues.

La présente section a pour objet de permettre d'apporter au présent livret des modifications pouvant s'avérer nécessaires à cause de fautes de frappe ou du manque de clarté d'une définition ou d'un libellé, et ce, avant que cela ait un impact sur les athlètes. De telles modifications doivent avoir pour objet d'éviter les différends à propos de la signification des clauses du présent document, et non pas de permettre des modifications qui justifieraient la sélection d'athlètes différents de ceux ou celles qui auraient été sélectionnés autrement.

De telles modifications doivent être raisonnablement justifiables, en vertu des principes fondamentaux de justice naturelle d'équité procédurale.



COMITÉ CONSULTATIF DE LA HAUTE PERFORMANCE (CHP)

| | |
|---------------------|--|
| Dominique Teisseire | président du comité |
| Jean-Marie Banos | membre du comité |
| Sandra Sassine | membre du comité |
| Dinah Hampson | membre du comité |
| Lynn Seguin | membre du comité |
| David Howes | épée |
| Paul ApSimon | fleuret |
| Benjamin Manano | sabre |
| Monica Peterson | gérante du programme de haute performance |
| Caroline Sharp | directrice administrative, membre d'office |

COMITÉ HAUTE PERFORMANCE DE RATIFICATION DES SÉLECTIONS

Le comité haute performance de ratification des sélections (CHPRS) entérinera les sélections finales, et s'assurera que la composition finale de l'équipe proposée par les entraîneurs nationaux pour toutes les compétitions principales satisfait aux critères publiés dans le présent livret. À chaque arme, le CHPRS sera composé de :

1. la gérante de la haute performance (GHP);
2. deux (2) ou trois (3) membres du comité de performance.

Le CHPRS se réserve le droit de retirer un athlète d'une sélection dans les cas suivants :

1. si l'athlète en question n'a pas participé à un stage d'entraînement obligatoire avant la compétition, tel que stipulé dans le PHP. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la GHP et les entraîneurs pourront accorder de telles exemptions au cas par cas;
2. si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre de l'«Entente de l'athlète du PHP»;
3. si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre du «Code de conduite de la FCE»;
4. si l'athlète a des dettes impayées envers la FCE.

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME - BUREAU NATIONAL

44-1554 Carling Ave.
Ottawa, Ontario
K1Z 7M4, Canada

Téléphone : 1-250-661-3542
Courriel : hppc@fencing.ca
Page Internet : www.fencing.ca



POLITIQUES DE SÉLECTION DE LA FCE

NOTA : En cas de différend en ce qui concerne une sélection, les athlètes peuvent utiliser la *Politique d'appel des sélections de la FCE*, qui se trouve sur le site Web de la FCE.

a) Admissibilité aux sélections

Pour être admissible à une sélection pour n'importe quelle compétition de la FIE ou à un projet de l'équipe nationale (PÉN), un athlète doit :

- 1) détenir une licence en règle de la FCE pour la saison en cours;
- 2) détenir une licence en règle de la FIE pour le Canada pour la saison en cours;
- 3) être citoyen canadien; et
- 4) avoir satisfait à tous les critères de sélection publiés pour la compétition en question.

Vous pouvez vous procurer votre licence FIE sur le site Web de la FCE.

b) Coupes nord-américaines (NAC) et compétitions internationales autres que celles de la FIE **Épreuves de la Coupe nord-américaine (NACs)**

Sélection : Ouverte à tous les athlètes canadiens ayant une licence de la FCE.

Les épreuves de la NAC organisées par la *United States Fencing Association* (USFA) seront souvent désignées comme compétitions internationales de sélection, comptant pour les classements de sélection du PHP cadets et juniors.

Pour l'instant, il n'y a aucun critère de sélection pour participer aux épreuves de la NAC cadettes et juniors. Cependant, il se peut qu'à l'avenir la USFA impose des normes minimales, et le FCE devra alors ajuster ses épreuves de sélection en fonction des besoins.

La USFA impose une norme minimale pour participer aux épreuves de DIV 1 (Division 1) et juniors des NACs, elle exige que les escrimeurs détiennent une classification «C» ou supérieure pour pouvoir s'inscrire à une NAC de Division 1, et une classification «B» ou supérieure pour pouvoir s'inscrire à une NAC junior.

Les athlètes sont responsables de leur propre inscription et de leurs propres arrangements de voyage pour ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur le site Internet de la USFA <http://www.usfencing.org> les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions de la NAC avant de réserver vos billets d'avion.

Compétitions de développement : circuit européen (cadet ~ junior)

Il y a un autre groupe de compétitions en Europe qui constituent de bonnes occasions de développement pour les athlètes cadets et juniors. Leur format (poules et élimination directe (ED) avec repêchages) et le nombre de participants en font de bien meilleures occasions de développement que les épreuves FIE Junior A (Coupe du



monde). Elles constituent un excellent premier contact avec la scène internationale. Vous pouvez trouver des renseignements au sujet de ces compétitions sur le site suivant : <http://www.eurofencing.info/tournaments>

Nous encourageons les entraîneurs provinciaux ou de clubs à planifier un voyage de l'équipe provinciale ou du club à une de ces compétitions cadettes ou juniors organisées dans ces pays, à titre de tournée de développement (compétition et entraînement dans des clubs). Dans certains cas, il pourrait s'avérer plus bénéfique que plusieurs clubs ou provinces se regroupent pour avoir davantage de ressources pour un tel projet. Le personnel de HP peut vous aider à identifier et à établir des contacts pour de tels projets.

Au maximum deux (2) compétitions du circuit européen cadet seront identifiées comme compétitions de sélection chez les cadets pour la saison. Les athlètes sont encouragés à participer à des compétitions supplémentaires du circuit européen cadet pour acquérir de l'expérience, mais seules celles identifiées par la FCE seront utilisées pour la sélection. Une licence européenne spécifique est nécessaire pour participer au Circuit Européen Cadet. Elle peut être achetée sur le site de la FCE.

La FCE ne coordonne pas les arrangements pour les compétitions de la NAC ou qui ne sont pas de la FIE. Les tireurs sont personnellement responsables de leur inscription et de leurs arrangements de voyage à ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur les sites Internet appropriés les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions avant de réserver vos billets d'avion.

NAC – USFA : www.usfencing.org
Circuit français – FFE : www.escrime-ffe.fr
Circuit allemand – DFB : www.fechten.org

Les organisateurs de ces compétitions peuvent imposer des normes supplémentaires de participation (p. ex. une licence de la FIE en France et en Allemagne, la classification «C» de la USFA pour les épreuves de la NAC, et ainsi de suite). Les tireurs doivent donc vérifier auprès des organisateurs s'ils sont admissibles à participer à la compétition avant de faire leurs arrangements de voyage. Il se peut que l'athlète doive, en collaboration avec les entraîneurs et la FCE, donner des renseignements supplémentaires aux organisateurs pour assurer qu'il satisfait à toutes les normes exigées. Nous recommandons donc fortement aux athlètes de se préparer longtemps à l'avance pour participer à une de ces compétitions.

Seule la FCE peut inscrire les escrimeurs aux compétitions du circuit européen. Par conséquent, toutes les demandes de participation à des compétitions de la FIE doivent se faire selon les instructions stipulées ci-dessus.

Les athlètes d'âge mineur qui participent à une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel ou gardien ou tuteur, tel que stipulé dans une lettre envoyée à la FCE).

Nombre limite d'inscriptions : La FCE sélectionnera au maximum huit (8) athlètes aux épreuves du circuit européen identifiées comme PÉN. Un quota de participation aux frais d'arbitre sera facturé aux athlètes qui participent à des compétitions du circuit européen. Et la FCE sélectionnera au maximum quatre (4) athlètes à toutes les autres épreuves du circuit européen.



Date limite pour les inscriptions: Trente-cinq (35) jours (soit 5 semaines) avant le premier jour de la compétition, pour n'importe quelle compétition du circuit européen. Ce délai sera levé pour les projets de l'équipe nationale si la sélection a lieu après la date limite de 35 jours.

Procédure d'inscription : Pour être considéré pour participer à compétition internationale, les athlètes doivent suivre le processus de demande en ligne, accessible sur le site Web de la FCE, sous l'onglet Haute performance. Cependant, la soumission de ce formulaire ne garantit pas à l'athlète une participation à la compétition. S'il n'est pas sélectionné, on lui remboursera ses frais de demande (si cela s'applique).

Processus et critères de sélection pour les PÉN : La FCE fera toutes les sélections pour les PÉN, à l'aide des critères suivants :

1. la FCE sélectionnera au maximum huit (8) tireurs pour les épreuves du circuit européen identifiées comme PÉN;
2. Les athlètes sélectionnés seront priorisés en fonction du classement cadet du PHP.
3. Le délai de 35 jours pour la demande peut être levé pour la sélection au PÉN.
4. Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, ses points seront comptabilisés pour la sélection aux Championnats Panaméricains cadet ou pour les Championnats du Monde cadet, et la sélection doit être approuvée par le CHP.

c) Épreuves de la coupe du monde junior

Au plus trois (3) épreuves de la Coupe du monde junior seront identifiées à titre de projet de l'équipe nationale junior (PÉN) et serviront d'épreuve de sélection pour chaque saison (les deux (2) meilleurs résultats étant inclus dans le classement de HP). La FCE incite les athlètes à s'inscrire à d'autres épreuves de la Coupe du monde junior pour acquérir de l'expérience et améliorer leur classement de la FIE. Cependant, seules les épreuves de la Coupe du monde junior identifiées par la FCE serviront aux fins de la sélection.

Seule la FCE peut inscrire les tireurs aux compétitions de la FIE. Par conséquent, toutes les demandes de participation aux compétitions de la FIE doivent être effectuées selon les indications ci-dessous.

Norme minimale de qualification : Pour être admissible à participer à une compétition de la FIE organisée à l'extérieur du Canada, l'athlète doit détenir une licence en règle de la FCE et de la FIE pour la saison en cours.

Date limite pour les inscriptions: Trente-cinq (35) jours (soit 5 semaines) avant le premier jour de la compétition, pour n'importe quelle compétition de la FIE.

Procédure d'inscription : Pour être considéré pour participer à compétition internationale, les athlètes doivent suivre le processus de demande en ligne, accessible sur le site Web de la FCE, sous l'onglet Haute performance. Cependant, la soumission de ce formulaire ne garantit pas à l'athlète une participation à la compétition. S'il n'est pas sélectionné, on lui remboursera ses frais de demande (si cela s'applique).

Inscriptions tardive : Aucune inscription en retard ne sera acceptée.



Nombre limite d'inscriptions : La FCE sélectionnera au maximum huit (8) athlètes aux épreuves de la Coupe du monde junior de la FIE identifiées comme PÉN. Un quota de participation aux frais d'arbitre sera facturé aux athlètes qui participent à un PÉN. Et la FCE sélectionnera au maximum quatre (4) athlètes à toutes les autres épreuves de la Coupe du monde junior

Confirmation de la sélection finale : Dans les cinq (5) jours ouvrables après la date limite des inscriptions, la FCE publiera la liste définitive des athlètes sélectionnés pour la compétition en question. Cette liste sera établie comme suit :

- les demandes seront priorisées en fonction du classement de sélection junior de PHP, le CHP donnant l'approbation finale.

Les résultats qui modifient le classement entre le jour de la sélection et la compétition n'auront aucune influence sur la sélection. Cette liste sera transmise par courriel à tous les athlètes qui ont soumis le formulaire d'inscription (et à leurs entraîneurs personnels) (en utilisant les courriels indiqués sur le formulaire), ainsi qu'aux entraîneurs nationaux concernés.

Compétition par équipe : Tous les athlètes sélectionnés pour PÉN de la Coupe du monde junior doivent être préparés à participer à l'épreuve par équipe. Les frais pour l'épreuve FIE par équipe doivent être payés par les tireurs qui y participent. Les membres de l'équipe seront sélectionnés par l'entraîneur national sur place.

Désistements de participation à une compétition de la FIE : Les désistements doivent être reçus à la FCE par courriel à hppc@fencing.ca et les messages vocaux ne sont pas acceptés. La date limite pour se désister est de quatorze (14) jours avant le premier jour de la compétition. Les athlètes qui se désistent après cette date limite, ou qui ne se présentent pas à la compétition, **écoperont d'une amende de 1 500 \$ et seront suspendus de toute sélection internationale jusqu'à ce qu'ils aient payé ladite amende.** Il s'agit d'une amende imposée par la FIE à la FCE, et elle sera transmise à l'athlète fautif. La FCE envisagera de faire des exceptions à cette règle en cas de force majeure, comme dans le cas où l'athlète doit se désister en raison d'une blessure ou d'une maladie qui l'empêche de participer à la compétition en question. Dans ce cas, il doit présenter un certificat médical au même moment que son avis de désistement. Ce certificat et la demande de désistement doivent être transmis par courriel **avant la compétition.**

Annnonce : Suite à la confirmation de participation de tous les athlètes, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et à l'entraîneur qui accompagnera l'équipe.

Les athlètes d'âge mineur qui participent à une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel ou gardien ou tuteur, tel que stipulé dans une lettre envoyée à la FCE).

Les athlètes ne doivent pas effectuer d'arrangements de voyage tant qu'ils n'auront pas reçu par courriel la confirmation qu'ils sont bien inscrits à la compétition.

Processus et critères de sélection pour les PÉN : L'entraîneur national de l'arme en question fera toutes les sélections pour les PÉN, à l'aide des critères suivants :



1. la FCE sélectionnera au maximum douze (12) tireurs pour les épreuves de la Coupe du monde junior identifiées comme PÉN;
2. Les athlètes sélectionnés seront priorisés en fonction du classement junior du PHP.
3. Le délai de 35 jours pour l'application peut être levé pour la sélection du PÉN.
4. Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, moyennant l'approbation finale du CHP, ses points seront comptabilisés pour la sélection au Championnat panaméricain junior ou pour les Championnat du monde junior.

NOTA :

- Les athlètes brevetés ne doivent pas oublier qu'ils sont dans l'obligation de participer intégralement à tous les PÉN (pour lesquels ils sont sélectionnés) et aux stages d'entraînement. S'ils enfreignent cette règle, le CHP pourra recommander que ledit athlète soit retiré du PHP et que son brevet lui soit enlevé.
- Tous les athlètes sélectionnés à un PÉN de Coupe du monde junior doivent être préparés à participer à l'épreuve par équipe.

d) Stages d'entraînement junior / cadet de la FCE

Les membres du PHP qui visent une sélection au Championnat panaméricain junior et cadet et au Championnat du monde junior et cadet, ainsi que tous les athlètes brevetés, doivent participer aux stages d'entraînement désignés par le FCE. La FCE organisera au plus deux (2) stages d'entraînement pendant la saison, et fera tous les efforts possibles pour les organiser conjointement avec les épreuves de la Coupe Canada et les PÉN, afin de réduire les coûts le plus possible. Les dates et emplacements de ces stages d'entraînement seront annoncées par les entraîneurs nationaux au plus tard le 1^{er} octobre de chaque saison.

CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE

APERÇU

Le classement de sélection du PHP sert à identifier les athlètes pour les sélections internationales et les occasions de financement de la part de la FCE, et il constitue un des critères de sélection pour nommer et prioriser les athlètes pour le Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada.

Les athlètes sont classés en fonction du total de points qu'ils ont obtenus dans les compétitions de sélection désignées. Le classement de sélection du PHP repart de zéro au début de chaque nouvelle saison. Seuls les athlètes qui font partie du programme de HP seront classés dans le classement de sélection de HP.

Les athlètes sont classés en fonction du total de points qu'ils ont obtenus dans les compétitions énumérées dans le tableau 1, l'équipe cadette ou junior étant composée au maximum de huit (8) athlètes pour les épreuves désignées du circuit européen cadet ou de la Coupe du monde junior. Les places au sein de l'équipe cadette ou junior seront distribuées en fonction du classement de sélection cadet ou junior indiqué ci-dessous, jusqu'à un maximum de huit (8) tireurs. Les athlètes doivent faire partie du programme de HP pour être admissibles à la sélection aux épreuves désignées du circuit européen cadet ou de la Coupe du monde junior.

Les équipes cadette et juniors seront sélectionnées après la dernière compétition du PHP.



Bris d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, ils seront départagés comme suit:

1. par le total des points des épreuves du NAC désignés dans les classements de sélection du programme de HP respectives pour la sélection à l'équipe cadette ou junior;

Si l'égalité persiste, les tireurs seront départagés par

2. le meilleur résultat (en termes de place) à un événement NAC désigné.

Si l'égalité persiste, les tireurs seront départagés par :

3. le meilleur résultat (en termes de place) à une épreuve de la Coupe Canada.

COMPETITIONS DE SELECTION DE HAUTE PERFORMANCE

Tableau 1

| Compétitions de classification de l'équipe nationale (ouvertes) | |
|--|---|
| Cadet | Junior |
| Coupe Canada Longueuil (21 - 23 mai) – Cadet | Coupe Canada Longueuil (21 - 23 mai) – Junior |
| Coupe Canada Longueuil (21 - 23 mai) – Junior | Championnat canadien de 2016 (21 - 23 mai) – Senior |
| NAC Milwaukee (11-14 novembre) – Cadet | NAC Columbus (6-9 janvier) – Div 1 |
| NAC Milwaukee (11-14 novembre) – Junior | NAC Columbus (6-9 janvier) – Junior |
| Coupe Canada (janvier 2017) – Cadet | Coupe Canada (janvier 2017) – Junior |

- Tous les résultats seront comptabilisés pour le classement de HP.



COMPÉTITIONS INTERNATIONALES DE SÉLECTION DÉSIGNÉES DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

Tableau 2

| Épée F | Épée M* | Sabre F | Sabre M | Fleuret F | Fleuret M |
|--|--|--|--|--|--|
| janvier | | | | | |
| Coupe du monde junior* Oct 15-16, 2016 Laupheim, GER | Coupe du monde junior* Sept 10-11, 2016 Luxembourg, BEL | Coupe du monde junior* Sept 17-18, 2016 San Jose, CRC | Coupe du monde junior* Oct 1-2, 2016 Plovdiv, BUL | Coupe du monde junior* Oct 29, 30, 2016 Bochum, GER | Coupe du monde junior* Oct 29, 30, 2016 Leszno, POL |
| Coupe du monde junior Dec 17-18, 2016 Burgos | Coupe du monde junior Oct 15-16, 2017 Riga, LAT | Coupe du monde junior Oct 1-2, 2016 Plovdiv, BUL | Coupe du monde junior Jan 21-22, 2017 USA | Coupe du monde junior Nov 19-20 2016 Guatemala, GUA | Coupe du monde junior Nov 19-20, 2016 Guatemala, GUA |
| Coupe du monde junior Feb 4-5, 2017 Helsinki, FIN | Coupe du monde junior Feb 4-5, 2017 Helsinki, FIN | Coupe du monde junior Feb 11-12, 2017 Segovia, ESP | Coupe du monde junior Feb 11-12, 2017 Dourdan, FRA | Coupe du monde junior Dec 17-18, 2016 Lyon, FRA | Coupe du monde junior Dec 17-18, 2016 London, GBR |
| Février | | | | | |
| Pan Am junior Février 2017 (4 premiers seulement) |

*Un maximum de douze (12) athlètes pourront être sélectionnés pour ces épreuves de la Coupe du monde junior.

- Les deux (2) meilleurs de trois (3) résultats des coupes du monde juniors seront comptabilisés pour le classement de sélection junior

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES DE SÉLECTION DÉSIGNÉES DE L'ÉQUIPE NATIONALE CADETTE

Tableau 3

| Épée F | Épée M | Sabre F | Sabre M | Fleuret F | Fleuret M |
|--|--|---|---|--|--|
| Janvier | | | | | |
| Circuit europ. Cadet* Oct 29-30., 2016 Klagenfurt, AUS | Circuit europ. Cadet* Oct 29-30., 2016 Klagenfurt, AUS | Circuit europ. Cadet* London, GBR Oct 29-30, 2016 | Circuit europ. Cadet* London, GBR Oct 29-30, 2016 | Circuit europ. Cadet* Oct 1-2., 2016 Budapest, HUN | Circuit europ. Cadet* Oct 1-2., 2016 Budapest, HUN |
| Circuit europ. cadet Dec 11-12, 2016 Copenhagen, DEN | Circuit europ. cadet Dec 11-12, 2016 Copenhagen, DEN | Circuit europ. cadet Modling, AUS Jan 14-15, 2017 | Circuit europ. cadet Modling, AUS Jan 14-15, 2017 | Circuit europ. cadet Cabries, FRA Nov 26-27, 2016 | Circuit europ. cadet Cabries, FRA Nov 26-27, 2016 |
| Février | | | | | |
| Pan Am cadet À dét. (4 premiers seulement) | Pan Am cadet À dét. (4 premiers seulement) | Pan Am cadet À dét. (4 premiers seulement) | Pan Am cadet À dét. (4 premiers seulement) | Pan Am cadet À dét. (4 premiers seulement) | Pan Am cadet À dét. (4 premiers seulement) |

*Un maximum de vingt (20) athlètes pourront être sélectionnés pour ces épreuves de la EFC.

- Le (1) meilleur de deux (2) résultats des CEC seront comptabilisés pour le classement de la sélection cadet.



Championnat panaméricain Cadet & Junior de 2017

| | |
|---|--|
| Date : | 27 fév – 5 mars 2017 |
| Endroit : | La Havane |
| Date de la sélection : | 31 janvier 2017 |
| Objectif de performance du PHP de la FCE : | Médaille à chaque arme - cadet et junior, individuel et équipe |

Critères de sélection

À chaque arme, la sélection sera effectuée comme suit :

Sélection individuelle cadette (4 athlètes)

- Les athlètes qui, à la date de sélection, sont classés premier, deuxième, troisième et quatrième du classement de sélection cadet de HP de la FCE seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle à l'arme correspondante, à condition qu'ils aient été acceptés au sein du PHP au plus tard le 1^{er} octobre chaque année.
- Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, ses points seront comptabilisés pour la sélection au Championnat du monde cadet.

Épreuve par équipes mixtes cadettes

- Les membres de l'équipe mixte cadette seront sélectionnés après l'épreuve individuelle cadette.

Sélection individuelle et par équipe junior (4 athlètes)

- Tout athlète qui, à la date de sélection, est classé premier, deuxième, troisième ou quatrième du classement de sélection junior de HP sera sélectionné pour l'épreuve individuelle à cette arme, sous réserve que l'athlète ait été accepté au PHP au plus tard le 1^{er} octobre chaque année.
- Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, il pourra y participer et ses points seront comptabilisés pour la sélection au Championnat du monde.
- Tous les athlètes sélectionnés pour l'épreuve individuelle junior seront sélectionnés pour l'épreuve par équipes à cette arme. Les athlètes qui acceptent leur sélection junior doivent participer à l'épreuve individuelle et à l'épreuve par équipes.

Bris d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs ont le même total de points, ils seront départagés par le meilleur résultat à une compétition désignée du circuit européen cadet (pour les cadets) ou de la Coupe du monde junior (pour les juniors).

NOTA

Les athlètes ne seront sélectionnés que s'ils respectent leur plan annuel d'entraînement et de compétition approuvé du PHP, s'ils soumettent régulièrement des rapports d'entraînement selon les lignes directrices de la FCE, et s'ils participent à tous les stages d'entraînement obligatoires avant le Championnat panaméricain junior.



Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la GHP et les CHP pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

Confirmation de la participation au Championnat panaméricain cadet et junior et au Championnat du monde cadet et junior

Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation au Championnat panaméricain cadet et junior en répondant, dans les soixante-douze (72) heures, au courriel envoyé à tous les athlètes. Si aucune réponse n'est reçue dans ce délai, cela sera interprété comme un refus de la sélection.

Annonce

Suite à la confirmation de participation de tous les athlètes, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux entraîneurs nationaux concernés.

Championnat du monde Junior & Cadet de 2017

| | |
|-------------------------------|--|
| Date : | À déterminer |
| Endroit : | Plovdiv, Bulgarie |
| Date de la sélection : | Dans les sept (7) jours suivant la fin du Championnat panaméricain junior et cadet |

Critères de sélection

À chaque arme, la sélection sera effectuée comme suit :

Junior

Sélection individuelle et par équipes (4 athlètes)

- Les athlètes classés premier, deuxième et troisième du classement de sélection junior de la FCE seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle et l'épreuve par équipes à cette arme, à condition qu'ils aient obtenu un des résultats suivants pendant la période de sélection :
 - a. réussir les critères minimaux de qualification pour le Championnat du monde senior de 2017;
 - b. un résultat parmi les 25% premiers à une épreuve de la Coupe du monde junior;
 - c. un résultat parmi les 25% premiers à une épreuve junior du NAC ;
 - d. un résultat parmi les 25% premiers à une épreuve de division 1 du NAC ;
- un résultat parmi les huit (8) premiers au Championnat panaméricain junior de 2017.



- Un quatrième athlète sera sélectionné pour l'épreuve individuelle et l'épreuve par équipes à chaque arme, en fonction de la recommandation de l'entraîneur national au CHP, à condition qu'il ait obtenu un des résultats ci-dessus pendant la période de sélection.

NOTES :

- 1) pour satisfaire à ce critère, les athlètes doivent avoir passé la poule;**
 - 2) les athlètes doivent avoir fait leur demande d'inscription au PHP au plus tard le 1er octobre tous les ans;**
 - 3) dans des circonstances exceptionnelles, le CHP peut supprimer ce critère pour compléter une équipe ou donner de l'expérience à un tireur prometteur.**
- Les athlètes qui acceptent leur sélection junior **doivent participer à l'épreuve individuelle et à l'épreuve par équipes.**

Cadet

Sélection individuelle (3 athlètes)

- Les athlètes qui, à la date de sélection, se sont qualifiés pour une épreuve individuelle au Championnat du monde junior, seront automatiquement sélectionnés pour l'épreuve individuelle à cette arme au Championnat du monde cadet.
- Les places restantes seront comblées par les athlètes les mieux classés au classement de sélection cadet de HP de la FCE, à condition qu'ils aient obtenus un des résultats suivants pendant la période de sélection :
 - a) réussir les critères juniors;
 - b) un résultat parmi les 25% premiers à une épreuve cadette du NAC.
 - c) un résultat parmi les 25% premiers à une épreuve du circuit européen cadet;
 - d) un résultat parmi les huit (8) premiers au Championnat panaméricain cadet de 2017.

Épreuve par équipes (6 athlète - 1 par arme)

- Les membres de l'équipe cadette seront sélectionnés après l'épreuve individuelle cadette.

NOTES :

- 1) pour satisfaire à ce critère, les athlètes doivent avoir passé la poule;**
- 2) les athlètes doivent avoir fait leur demande d'inscription au PHP au plus tard le 1er octobre de chaque année.**
- 3) dans des circonstances exceptionnelles, le CHP peut supprimer ce critère pour compléter une équipe ou donner de l'expérience à un tireur prometteur, en fonction de la recommandation de l'entraîneur national de l'arme.**



Bris d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs ont le même total de points, ils seront départagés comme suit :

1. en fonction du total de points combiné des compétitions internationales de sélection désignées (Circuit Européen Cadet ainsi que championnat Pan-Am pour les cadets, ou la Coupe du monde Junior plus championnat Pan-Am Junior pour les juniors);

Si l'égalité persiste, ils seront départagés comme suit :

2. par le meilleur résultat au Championnat panaméricain cadet pour les cadets ou au Championnat panaméricain junior pour les juniors.

NOTA

Les athlètes ne seront sélectionnés que s'ils respectent leur plan annuel d'entraînement et de compétition du PHP, s'ils soumettent régulièrement des rapports d'entraînement selon les lignes directrices de la FCE, et s'ils participent aux stages d'entraînement obligatoires avant le Championnat du monde cadet et junior. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la GHP et le CHP pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

Confirmation de la participation au Championnat du monde junior et au Championnat panaméricain junior

Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation au Championnat du monde junior en répondant, dans les soixante-douze (72) heures, au courriel envoyé à tous les athlètes. Si aucune réponse n'est reçue dans ce délai, cela sera interprété comme un refus de la sélection.

Annonce

Suite à la confirmation de participation de tous les athlètes, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux entraîneurs nationaux concernés.

Politique d'appel de sélection de la FCE

Pour consulter la politique d'appel de sélection de la FCE, cliquez sur les liens suivants :

http://fencing.ca/wp-content/uploads/cff_appeal_policy_2011_fr.pdf

http://fencing.ca/wp-content/uploads/cff_appeal_policy_2011_en.pdf



GRILLES DE POINTS : HAUTE PERFORMANCE

La grille de points suivante servira à attribuer les points de sélection pour les compétitions nationales et internationales de sélection désignées.

Tableau 4

| Coupes Canada/Championnat | | | | NACs* | | | | |
|---------------------------|--------------|---------------|---------------|-------|--------------|---------------|-------|---------------|
| | <i>Cadet</i> | <i>Junior</i> | <i>Senior</i> | | <i>Cadet</i> | <i>Junior</i> | | <i>Senior</i> |
| 1 | 25 | 40 | 50 | 1 | 190 | 235 | 1 | 300 |
| 2 | 20 | 35 | 45 | 2 | 135 | 175 | 2 | 240 |
| 3 | 16 | 30 | 40 | 3 | 105 | 140 | 3 | 205 |
| 5 | 12 | 24 | 35 | 5-8 | 75 | 100 | 5-8 | 170 |
| 6 | 10 | 22 | 32 | 9-16 | 60 | 80 | 9-12 | 165* |
| 7 | 8 | 20 | 30 | 17-32 | 30 | 50 | 13-16 | 160 |
| 8 | 6 | 18 | 28 | 33-64 | 10 | 20 | 17-24 | 120* |
| 9-16 | 3 | 10 | 14 | | | | 25-32 | 80 |
| 17-32 | 2 | 6 | 8 | | | | 33-64 | 40 |
| 33-64 | 1 | 3 | 4 | | | | | |

*Ces points sont seulement accordés si un athlète a remporté un match d'ÉD pour obtenir ce résultat (c.-à-d. repêchage).

* Les points sont attribués à tous les athlètes qui concourent aux épreuves de la Coupe Canada .

| Coupe du Monde Junior * | |
|-------------------------|---------------|
| | <i>Junior</i> |
| 1 | 300 |
| 2 | 240 |
| 3 | 205 |
| 5-8 | 170 |
| 9-16 | 150 |
| 17-32 | 100 |
| 33-64 | 50 |
| Circuit Européen * | |
| | <i>Cadet</i> |
| 1 | 235 |
| 2 | 175 |
| 3 | 140 |
| 5-8 | 120 |
| 9-12 | 100 |
| 13-16 | 80 |
| 17-24 | 50 |
| 25-32 | 40 |
| 33-64 | 20 |



| Championnat Panaméricain Cadet/Junior* | | |
|---|--------------|---------------|
| | <i>Cadet</i> | <i>Junior</i> |
| 1 | 120 | 120 |
| 2 | 100 | 100 |
| 3 | 90 | 95 |
| 5-8 | 60 | 60 |
| 9-16 | 0 | 0 |

| Championnat du monde Junior/Cadet* | | |
|---|--------------|---------------|
| | <i>Cadet</i> | <i>Junior</i> |
| 1 | 300 | 400 |
| 2 | 240 | 325 |
| 3 | 190 | 250 |
| 5-8 | 150 | 200 |
| 9-16 | 120 | 150 |
| 17-32 | 90 | 120 |
| 33-64 | 60 | 90 |

NOTES:

- L'athlète ne reçoit des points que s'il passe le premier tour de poules,
- Les points sont attribués en fonction du nombre de participants aux compétitions internationales (NAC, Circuit Européen, Coupes du monde junior seulement. Ceci ne s'applique pas au Championnat panaméricain junior et au Championnat du monde junior.)

| | |
|----------------------------|-------------------------------|
| > Plus de 100 compétiteurs | 100 % des points du tableau 4 |
| > 75 à 99 compétiteurs | 75 % des points du tableau 4 |
| > 50 à 74 compétiteurs | 50 % des points du tableau 4 |
| > 25 à 49 compétiteurs | 25 % des points du tableau 4 |
| > Moins de 25 compétiteurs | 10 % des points du tableau 4 |

Mises à jour

À chaque arme, le classement de sélection de HP sera mis à jour sur le site du FCE deux semaines après chaque compétition.